



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Édition 3

CERTIFICAT ACERMI

N° 14/D/179/916

Licence n° 14/D/179/916

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Tremplin version A du 01/10/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **LE RELAIS METISSE**

Company :

Siège social : **422 Bld de l'Est - ZI Artois Flandres - 62138 BILLY BERCLAU - F**

Head Office :

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

METISSE FLOCON - COTONPRO OUATE

et fabriqué par l'usine de : BILLY BERCLAU (62)

Production plant :

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Tremplin.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations.

Ce certificat a été délivré le 30 mars 2017 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

This certificate was issued on March 30th, 2017 and is valid until December 31th, 2019, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président

T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire

E. CREPON

C. BALOCHE

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 14/D/179/916 Edition 2, délivré le 1^{er} janvier 2015
Renewal of certificate n° 14/D/179/916 Edition 2, issued on January 1st, 2015



CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Certified properties

CERTIFICAT ACERMI

N° 14/D/179/916

Licence n° 14/D/179/916

CONDUCTIVITE THERMIQUE CERTIFIEE $\lambda_D = 0,047$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity

Résistance thermique R (m ² .K/W)	Épaisseur après tassement (mm)	Épaisseur minimale (mm)	Nombre minimal de sacs pour 100 m ²
3,00	141	190	26
4,00	188	250	34
5,00	235	315	43
6,00	282	375	51
7,00	329	440	60
8,00	376	535	73
9,00	423	605	82
10,00	470	670	91
11,00	517	740	100

La résistance thermique certifiée R ne peut être obtenue qu'en respectant impérativement à la fois l'épaisseur et le nombre minimal de sacs pour 100 m² de surface couverte de plancher de combles ainsi que les prescriptions figurant dans l'Avis Technique du procédé en cours de validité (liste des AT disponible sur le site www.cstb.fr).

AUTRES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

Other certified properties

Classe de tassement (150 à 500 mm)	25 %
Classe de tassement (500 à 750 mm)	30 %